

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mil vingt-quatre, le mercredi 27 mars 2024 à 18h00, les membres du conseil communautaire se sont réunis, salle du conseil, au 31 rue de Vire à Les Monts d'Aunay (commune déléguée Aunay – sur - Odon), sous la présidence de Monsieur Gérard LEGUAY président, suite à la convocation adressée le vendredi 15 mars 2024 et affichée ce même jour.

NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE : 50
ÉTAIENT PRESENTS : 36
AYANT PRIS PART A LA DECISION : 37

Étaient présents : Gérard LEGUAY, Geneviève LEBLOND, Jean-Marie DECLOMESNIL, Pierre SALLIOT, Alain LEGENTIL, Guillaume DUJARDIN, Sandra LEMARCHAND, Christophe LE BOULANGER, Michel GENNEVIEVE, Sylvie HARIVEL, Jean Yves BRECIN, Hélène PAYET, Joël LEVERT, Christine SALMON, Nicolas BARAY, Lydie OLIVE, Dominique MARIE, Nathalie TASSERIT, Yves CHEDEVILLE, Véronique BOUÉ, Martine JOUIN, Marcel PÉTRÉ, Edith LANGLOIS, David PICCAND, Yves PIET, Alain QUEHE, Jean BRIARD, Christian VENGEONS, Jacky GODARD, Josiane LECUYER, Michel LEFORESTIER, Stéphanie LEBERRURIER, Michel LE MAZIER, Bruno DELAMARRE, Micheline GUILLAUME, Jean-Luc ROUSSEL, conseillers communautaires.

Était absente excusée ayant donné un pouvoir : Annick SOLIER a donné pouvoir à Hélène PAYET.

Étaient absents excusés : Bertrand GOSSET, Yvonne LE GAC.

Étaient absents : Pascal COTARD, Marie-Josèphe LESENECHAL, Jean-Paul THOMAS, Johanna RENET, Didier VERGY, Patrick SAINT-LO, Christian HAURET, Pierre DEWASNE, François REPEL, Jérémie DESGUEE, Sandrine BRASIL.

Après avoir installé le conseil communautaire, Monsieur le Président procède à l'appel. Le quorum étant atteint, il ouvre la séance.

Monsieur le président annonce préalablement les pouvoirs donnés pour ce conseil et les excusés.

Madame Christine SALMON a été élue à l'unanimité secrétaire de séance.

DELIBERATION 20240327-19 : CDV_SPORT SUBVENTIONS FONCTIONNEMENT ASSOCIATIONS SPORTIVES 2024

Monsieur le Président rappelle que depuis le 1er janvier 2017, Pré-Bocage Intercom est compétente pour « apporter son soutien financier aux associations sportives affiliées à une fédération sportive » composées d'un minimum de 10 adhérents.

La Communauté de Communes Pré-Bocage Intercom, par l'attribution de subventions, a la volonté d'accompagner les associations sportives en les aidant dans la réalisation de leurs projets et en les soutenant dans leurs actions.

Ces subventions concernent le soutien de l'action associative dans le domaine sportif.

Elles sont de deux types :

- La subvention de fonctionnement,
- La subvention événementielle.

22 dossiers de demandes de subventions ont été reçus.

Le comité de pilotage (COFIL) « subventions » s'est réuni le 20 février 2024 pour une première analyse des demandes de subventions, au regard des critères établis dans le « règlement d'attribution des subventions aux associations sportives » voté par délibération 20231120-8 du 20 novembre 2023.

Le COFIL a proposé à la commission cadre de vie du 4 mars 2024, les montants de subventions ci-dessous, pour lesquels la commission a donné un avis favorable.

Propositions de subventions de fonctionnement 2024

Nom de l'Association	Subventions fonctionnements	Subventions événementielles	TOTAL
A.S. VILLERS BOCAGE JUDO	8 242 €		8 242 €
AMICALE BOULISTE JURQUOISE	125 €		125 €
AMICALE LAIQUE AUNAY VILLERS EVRECY (ALAVE)	8 934 €	23 618 €	32 552 €
AS CAHAGNES	5 713 €	2 000 €	7 713 €
ASL AJON	1 718 €		1 718 €
ASL NOYERS MISSY	4 240 €		4 240 €
ASSOCIATION GYMNASTIQUE VOLONTAIRE VB	1 321 €		1 321 €
ASSOCIATION SPORTIVE COLLEGE CHARLES LEMAITRE	1 591 €		1 591 €
CLUB CYCLISTE CAUMONTAIS	50 €		50 €
ELAN JUDO CLUB DE L'ODON	2 394 €		2 394 €
GYM DETENTE DE JURQUES	670 €		670 €
IS CAUMONTAISE	2 204 €		2 204 €
LE NOBLE ART D'AUNAY	1 760 €		1 760 €
PRE-BOCAGE BASKET	7 044 €	400 €	7 444 €
SHOTOKAN KARATE AUNAY	3 208 €	600 €	3 808 €
SPORTS ET LOISIRS EN PRE BOCAGE	5 779 €		5 779 €
TENNIS CLUB DE CAHAGNES	349 €		349 €
TENNIS CLUB DE VILLERS-BOCAGE	1 534 €		1 534 €
USVB DANSE	2 050 €		2 050 €
USVB TENNIS DE TABLE	1 779 €		1 779 €
USAO	10 322 €	21 809 €	32 131 €
USVB FOOTBALL	17 286 €		17 286 €
TOTAL	88 313 €	48 427 €	136 740 €
	Enveloppe restante pour autres subventions événementielles		3 260 €

Compte tenu de l'enveloppe restante de 3 260 €, les associations sportives pourront présenter des demandes de subventions événementielles, tout au long de l'année 2024, jusqu'à épuisement de cette enveloppe.

Pour rappel, en échange de l'attribution de subventions, la Communauté de Communes attend les contreparties suivantes :

- La présence du logo de la Communauté de Communes sur l'ensemble des supports de communication de l'association (site internet, réseaux sociaux, affiches, banderoles, vêtements...),
- L'invitation de la Communauté de Communes (vice-présidente en charge du cadre de vie) aux Assemblées Générales de l'association. Invitations à envoyer à resp.cdv@pbi14.fr
- La participation de l'association au Forum des associations du Pré-Bocage (année N-1)

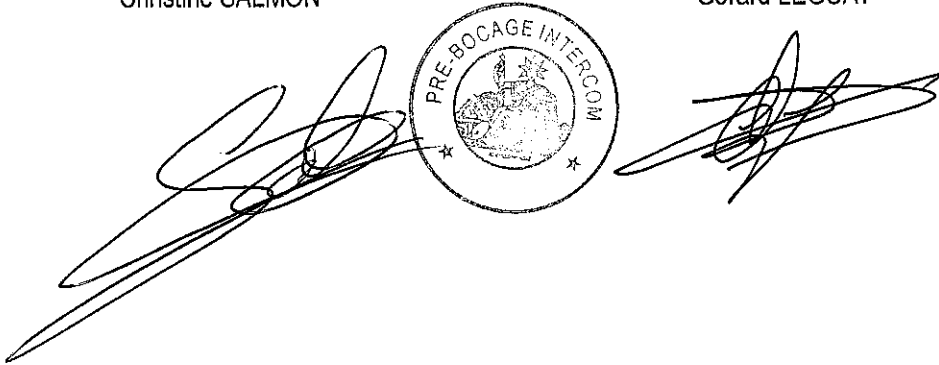
Vote : Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité décide :

- **D'ATTRIBUER** les subventions 2024 aux associations sportives selon les modalités précitées
- **DE PRECISER** que les subventions seront versées aux associations sportives sous réserves de présentation de l'ensemble des pièces justificatives
- **D'AUTORISER** Monsieur le Président à signer tout document y afférent.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an que susdits.
POUR EXTRAIT CONFORME :

Le Secrétaire de séance,
Christine SALMON

Le Président,
Gérard LEGUAY



The image shows two handwritten signatures in black ink. On the left is the signature of Christine Salmon, and on the right is the signature of Gérard Leguay. In the center, between the two signatures, is a circular official stamp. The stamp contains the text 'PRE-BOCAGE INTERCOM' around the perimeter and a central emblem featuring a landscape with a tree and a building. Two small stars are positioned on either side of the central emblem within the stamp.